

Elancourt

Innovation managériale

Aménagement du temps de travail pour réduire les coûts d'énergie.

Le problème

Comme toutes les villes de France, fin 2022, la ville d'Élancourt s'est retrouvée face à la hausse spectaculaire des coûts de l'énergie mettant en difficulté le budget municipal.

Votre solution innovante

Co construire avec les collaborateurs des écoles leur nouvelle organisation du temps de travail pour réduire les coûts d'énergie.

Les objectifs

- Réduire les périodes d'ouvertures des écoles
- Favoriser le dialogue social par l'expression des collaboratrices
- Laisser place aux initiatives et propositions
- Adapter les besoins exprimés aux contraintes réglementaires
- Opportuniser une problématique
- Lutter contre les troubles musculo squelettiques

L'histoire de votre action innovante

- **Qui**

La ville d'Élancourt, les services Enfance-Education et DRH

- **Pour qui**

Pour 100 collaboratrices ATSEM et agents de restauration et de ménage

- **Quoi**

Depuis toujours, les ATSEM et agents de ménage et de restauration travaillent durant les périodes de vacances scolaires afin d'effectuer du ménage dans les écoles.

Les établissements étant chauffés dans tout leur volume, il est apparu pertinent pour la collectivité de questionner ces ouvertures afin de réduire les frais générés par le chauffage. Une réflexion a été engagée pour revoir les horaires et périodes d'ouverture des structures et donc l'organisation du temps de travail des collaboratrices des écoles.

Une concertation a eu lieu avec les 100 collaboratrices afin de construire ensemble la solution de leur aménagement du temps de travail.

Des questionnaires ont été distribués et des échanges ont eu lieu afin de relever l'ensemble des propositions des agents sur la répartition des heures de travail non effectuées et de ne pas les pénaliser en alourdissant les autres périodes ou réduisant leurs calendriers de vacances.

De cette initiative, les échanges ont fait émerger :

- Des demandes de formation, rendues difficiles jusque-là dans leur organisation du travail
- Le souhait des ATSEM de pouvoir travailler dans l'animation

C'est ainsi que depuis 2023, les écoles sont fermées aux 2 périodes de vacances d'hiver.

Sur ces périodes les collaboratrices ont bénéficié :

- de cycles de formations (informatique, robotique, lutte contre les troubles musculosquelettiques, laïcité, enfance en danger ...)
- de la possibilité de travailler en centre de loisirs aux côtés des personnels d'animation.

- **Quand**

Depuis janvier 2023.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes.**

Le service Enfance Éducation, et la Direction des ressources humaines.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité.**

Temps RH des personnels uniquement, les formations sont organisées en interne ou avec le CNFPT.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Amélioration des conditions de travail et du climat social avec les collaboratrices.

Amélioration de la santé au travail et donc dans la vie personnelle.

Baisse de 15 % des frais d'électricité dans ces bâtiments.

Montée en compétences des collaborateurs

Développement de la polyvalence

Rapprochement des professionnelles et des métiers

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Répliable dans toutes les collectivités.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Le bilan est très positif tant pour les collaboratrices que pour l'encadrement.

La dynamique engagée dans le dialogue et la concertation sera maintenue et les efforts poursuivis pour développer une éthique vers la baisse de consommation d'énergie.

Mots clés : Management / Economies / Concertation